

Monsieur le directeur académique,

Une nouvelle fois cette année, les enseignants, et l'ensemble des fonctionnaires, ont eu droit en guise d'étrennes à l'annonce d'un budget d'austérité avec des milliards d'économies réalisées sur le dos des services publics. Ce budget se traduit de nouveau par des milliers de suppressions de postes, la reconduction du gel du point d'indice, le maintien d'un jour de carence et du retrait de 10 % de salaire en cas d'arrêt maladie.

En mars, toujours pas le moindre chocolat en vue, puisque le président Macron nous a refait le coup du « *Nous sommes en guerre !* » et utilise de nouveau la situation internationale pour justifier sa politique antisociale, préférant investir dans les canons plutôt que dans l'éducation ! Cela s'est même aggravé puisque cette année, pour la première fois, le budget des armées est plus important que celui de l'Education Nationale, ce qui en dit long sur les orientations bellicistes du gouvernement Macron-Lecornu.

Partout dans le monde, ce sont les peuples qui paient le prix fort de ces politiques va-t-en-guerre. Le gouvernement français doit mettre fin à son économie de guerre qui génère inflation pour la majorité, et enrichissement pour une minorité de profiteurs. Dans ce contexte, la spéculation va bon train. En France, l'explosion des prix du pétrole impacte directement le pouvoir d'achat des salariés et met en danger des milliers d'emplois. Le gouvernement a les moyens de bloquer les taxes sur les carburants et l'énergie pour en limiter la hausse. C'est ce que nous exigeons. Les conséquences sociales sont parfois terribles pour les personnels qui doivent payer pour aller travailler. Nous aurons à ce propos un avis à soumettre au vote de la F3SCT.

Pour notre part, à Force Ouvrière, nous refusons d'être instrumentalisés en vue d'une prétendue économie de guerre, d'un soi-disant « effort collectif » ou autre « destinée commune » voulus par le président Macron. FO ne se taira pas et ne rentrera pas dans le piège de l'union sacrée, qui devrait être, selon certains, synonyme de renoncement et d'abandon des revendications dont les plus urgentes :

- **L'abandon de toutes les contre-réformes qui cassent l'École Publique et dégradent la santé des personnels.**
- **L'augmentation de la valeur du point d'indice à hauteur de 33% pour rattraper les pertes subies depuis l'année 2000.**
- **L'amélioration des grilles indiciaires**
- **L'annulation de toutes les suppressions de postes et la création de postes statutaires à hauteur des besoins.**
- **La création d'un poste et le recrutement d'un médecin de prévention pour le département**
- **L'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive et la défense de l'ASH**
- **Le respect de toutes les notifications de la MDA.**
- **Un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH.**
- **L'arrêt du financement de l'enseignement privé avec l'argent public.**
- **L'abrogation de la réforme des retraites.**

Concernant l'égalité professionnelle, la FNEC-FP FO 53 met à nouveau en évidence, le décalage, voire la dystopie entre les intentions affichées du gouvernement, et les mesures prises qui sont à rebours.

Oui, l'Etat employeur met à mal ses agents et a pris ces derniers mois, à travers les lois de finances, des mesures particulièrement défavorables à la Fonction publique et en particulier aux femmes de la Fonction publique : nous parlons ici de la réduction des budgets d'action sociale mais surtout du jour de carence et de la perte de 10% de rémunération pour tous les arrêts maladie ordinaires y compris par exemple, pour les personnels se trouvant

en situation d'affection longue durée, y compris pour les arrêts consécutifs à une hospitalisation, y compris pour les femmes en situation de grossesse.

Non, perdre 10% de salaire ne peut en aucun cas empêcher les agents publics d'être malades, comme le sous-entendent nos gouvernants, en alimentant très largement le fonctionnaire bashing.

D'autre part, comme si cela ne suffisait pas, l'Etat employeur envisage très prochainement une réduction des ASA pour raison parentale (les jours enfant malade) et soulève le sujet de la gestion des mi-temps thérapeutiques.

Quel contraste avec les écrits du directeur général de l'administration et de la Fonction publique dans son éditorial du rapport annuel égalité 2025 que je cite « *La Fonction publique dont les effectifs sont majoritairement composés de femmes, joue un rôle central dans la mise en œuvre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans notre pays* ».

Enfin, nous aurons manifestement lors de cette réunion les bilans santé et sécurité au travail et accidents de service/maladies professionnelles de suivis sociaux des agents, FO rappelle inlassablement, à tous les niveaux, qu'une véritable prévention commence par une prévention primaire effective qui protège les agents de toute dégradation des conditions de travail. **La meilleure façon de ne pas générer les risques, c'est de ne pas les provoquer !**

C'est dans ce contexte austéritaire, dans lequel chaque année des milliers et des milliers de postes sont supprimés, que les contre-réformes démantèlent progressivement mais sûrement l'école Publique, que les personnels démissionnent, fatigués, épuisés par des conditions souvent intenables.

En Mayenne, un poste d'infirmière scolaire est supprimé pour la prochaine rentrée. Cette suppression aura des conséquences terribles pour la santé et les conditions de travail des personnels de santé. Ainsi nous aurons un avis à soumettre au vote de la F3SCT à ce sujet.

Le constat est sans appel : l'institution, pourtant tenue par une obligation de protection envers ses agents, est aujourd'hui directement responsable de la dégradation de leurs conditions de travail. Par ses choix politiques et budgétaires, elle organise une maltraitance institutionnelle qui conduit à l'épuisement professionnel, à l'explosion des maladies professionnelles et, dans les situations les plus dramatiques, à des drames humains. **Cette réalité ne peut plus être niée.**

La reconnaissance du travail ne peut plus se limiter à des discours. Elle passe par des actes concrets : une revalorisation indiciaire immédiate, significative et sans contrepartie, permettant enfin des salaires à la hauteur des missions exercées et de l'inflation subie.

Dans le même temps, les orientations imposées, notamment avec l'acte 2 de l'école inclusive et les PAS, ne font qu'aggraver la situation. L'inclusion systématique et indifférenciée, sans moyens à la hauteur des besoins, désorganise les écoles et met en difficulté personnels comme élèves, tout en maintenant les AESH dans une précarité inacceptable. À cela s'ajoutent l'allongement contraint des carrières avec la réforme scélérate des retraites, obligeant les personnels à exercer jusqu'à un âge avancé dans des conditions toujours plus dégradées, ainsi que les suppressions massives de postes (plus de 15 000 depuis 2017) qui traduisent un abandon assumé de l'École publique.

Face à cette politique de démantèlement, la fédération FO de l'enseignement en Mayenne refuse toute résignation. FO refuse le pillage organisé de l'École publique et exige la restitution immédiate des postes supprimés. C'est une condition indispensable pour engager une véritable politique de prévention primaire et garantir des conditions de travail dignes pour les personnels comme un service public d'éducation garant de l'égalité des droits.